



République Française

Département
du Nord

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	15
Pour	Contre	Abstention
14	3	1

Date de convocation Le 7 avril 2021
--

Objet de la délibération
Affectation des résultats 2020
CM 2021//04-D05

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 22/04/2021

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le 22/04/2021

ID : 059-215901281-20210414-CM202104D05-DE

Extrait du registre
Des délibérations du Conseil municipal
Commune de Cappinghem

Séance du 14 avril 2021

L'an deux mil vingt et un le 14 avril à 18 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme FICHELLE, 1^{er} adjointe de la commune.

Présents : MC.FICHELLE, A.TRICOIT, V.PARABOSCHI, T.WIDHEN, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, G.CHATEAU, F.TREDEZ, E.BARBAY, JM.CLERFAYT, M. WALICKI, A.KIMOUR, K.UDRY, J. AGNIERAY, N. ROUBAUD,

Absents excusés avec pouvoir :

Ch. MATHON > pouvoir à MC. FICHELLE, S. DUMORTIER > pouvoir à G. CHATEAU, P. MOUCHON > pouvoir à F. TREDEZ

Absents excusés sans pouvoir : G. OUDAERT

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ce même jour,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

SECTION FONCTIONNEMENT

A - Résultats de l'exercice 2020	218 580,45 €
B - Transfert résultat par opération d'ordre non budgétaire	0 €
C- R002 résultat de fonctionnement reporté	62 875 €
D - Résultats à affecter = A+B+C (hors restes à réaliser)	281 455,45 €

SECTION INVESTISSEMENT

D - Résultats de l'exercice 2020	- 140 518,13 €
E - Résultat 2019 reporté	578 736,68 €
F - Résultats à affecter = D+E (hors restes à réaliser)	438 218,55 €
Restes à réaliser 2020	285 167,06 €

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE, d'affecter :

- à l'article R 001 de la section d'investissement du budget primitif 2021, la somme de 438 218,55 €
- à l'article R 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2021, la somme de 120 000 €
- à l'article R 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2021, la somme de 161 455,45 €

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Madame FICHELLE,

Par délégation du Maire

